



PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale
des affaires culturelles
Pôle Architecture
et Patrimoine

Arrêté n° 2015 041 - 0003
portant inscription au titre des monuments historiques des
vestiges du théâtre antique, îlot des Chaudronniers à
BEZIERS (Hérault)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet du département de l'Hérault,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation
et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;
La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 09
décembre 2014 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que les vestiges du théâtre antique, îlot des Chaudronniers à BEZIERS
(Hérault) présentent sur le plan de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre
désirable la préservation en raison du caractère exceptionnel de la découverte d'un théâtre
antique, pour sa rareté dans la région et de la qualité de sa construction, pour l'histoire
urbaine de Béziers ainsi que pour la richesse de l'information archéologique et historique
révélée au cours des fouilles ;

Considérant la nécessité de donner une mesure de protection à l'immeuble en attente de
l'examen de la demande de classement initiée sur proposition de la CRPS ;

ARRETE :

Article 1er : Sont inscrits, en totalité, les vestiges du théâtre antique, îlot des
Chaudronniers situé rues des Chaudronniers (à l'Est), rue de l'Argenterie (à l'Ouest), rue
du Général Miquel (au nord) et rue Jean Cordier (au sud) à BEZIERS (Hérault), figurant
au cadastre, section LY, n°s 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61, d'une
contenance respective de 110m², 172m², 41m², 74m², 31m², 52m², 71m², 46m², 63m²,
81m² et 131m² et appartenant à, pour les parcelles n°s 50 à 56, à la société anonyme
d'économie mixte d'aménagement SEBLI (Société d'Équipement de Béziers et de son
Littoral), répertoriée au SIREN sous le n° 642 920 029, immatriculée au RCS de
BEZIERS le 04 janvier 1964, dont le siège est à l'hôtel de ville, place de Gabriel Péri,
34500 BEZIERS et, pour les parcelles n°s 57 à 61, à la COMMUNE DE BEZIERS
identifiée au SIREN sous le n° 213 400 328.

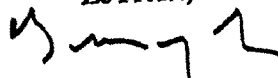
Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la
culture et de la communication, sera publié au fichier immobilier de la situation de
l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région. .../...

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, au maire et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Montpellier, le

10 FEV. 2015

Le Préfet,



PIERRE DE BOUSQUET

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HERAULT

Commune :
BEZIERS

Section : LY
Feuille : 000 LY 01

Echelle d'origine : 1/500
Echelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 06/11/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS
11 Av PIERRE VERDIER B.P 751 34522
34522 BEZIERS CEDEX
tél. 04 67 35 69 03 - fax 04 67 35 69 00
cdif.beziers@dgiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

